



## Communiqué de presse

# MOBILITÉ ÉLECTRIQUE : LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE ET LES SYNDICATS D'ÉNERGIE FRANCILIENS MOBILISÉS POUR INSTALLER ET METTRE À NIVEAU LES BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Paris, le 8/10/20

En conclusion de la COP régionale des 16 et 17 septembre, la Région a réaffirmé l'objectif d'installer 12 000 bornes de recharge électrique en accès public d'ici 2023 (proposition n°16). Cet objectif correspond au triplement par rapport à l'état actuel.

En moyenne, cela veut dire que dans trois ans au moins 45 % des franciliens disposeront d'une borne de recharge à moins de 10 min à pied de leur domicile ou de leur lieu de travail, contre 17 % aujourd'hui. Sécurisées, géolocalisées et accessibles à tarif raisonnable, ces bornes sont indispensables pour faciliter l'utilisation du véhicule électrique, partout en Île-de-France.

Les financements régionaux s'adressent en particulier aux communes et à leurs groupements franciliens, y compris les syndicats d'énergie. En tant que maîtres d'ouvrage, ces derniers apportent en effet une expertise et un appui importants à la réussite du plan régional. Le Sigeif a déjà obtenu une aide de la Région pour l'installation de 50 premiers points de charge sur quatre communes et des études stratégiques complémentaires, le Sipperec pour un premier déploiement de 80 points de charge, et le Siarce a entamé l'élaboration d'un « schéma directeur » sur son territoire.

Un label qualité est par ailleurs attribué par la Région. Il est décerné aux bornes qui sont géolocalisées, supervisées et régulièrement maintenues. Il garantit une qualité de service optimale aux usagers. Le Sdesm a déjà obtenu le label qualité régional pour 134 bornes, et d'autres acteurs suivront.

(suite en page 2)

La Région va enfin déployer une **plateforme en ligne** pour centraliser et mettre à disposition l'ensemble des données relatives à l'électromobilité en Île-de-France. À terme, elle fournira une information en temps réel sur la disponibilité des bornes, qui pourra être utilisée librement par les outils de guidage populaires utilisés par les particuliers et les professionnels. La première version de cette plateforme sera disponible fin 2020.

Cette ambition est inscrite dans une charte intitulée « En route pour l'électromobilité en Île-de-France » associant l'État, la Région Île-de-France, Enedis, l'Ademe, l'Association nationale pour le développement de la mobilité électrique et Île-de-France Mobilités. Les signataires se sont engagés à coordonner leurs efforts afin de favoriser le développement de la mobilité électrique en Île-de-France.

La Région s'est par ailleurs entourée de nombreux autres partenaires publics et privés de premier plan pour définir et mettre en œuvre sa stratégie : la Banque des territoires, l'institut Paris Région, Renault, Peugeot SA, Vedecom, Gireve, EDF, Total, Shell, l'AFIREV, la Fédération nationale des transports de voyageurs, la Fédération nationale du transport routier, Here, Google.



SERVICE PUBLIC  
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ  
ET DES ÉNERGIES LOCALES  
EN ÎLE-DE-FRANCE



SIPPAREC  
ÉNERGIES ET NUMÉRIQUE



### RÉGION ÎLE-DE-FRANCE - [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)

La Région a adopté son Plan de développement de l'électromobilité en novembre 2019. Il vise à tripler le nombre de bornes de recharge pour les véhicules électriques dans toute l'Île-de-France. Alors qu'on en dénombre 4 000 aujourd'hui en Île-de-France, l'objectif de ce plan massif est d'atteindre 12 000 bornes à disposition des usagers d'ici 2023. Ces objectifs ont été repris lors de la COP régionale, qui s'est tenue les 16 et 17 septembre dernier.



### SIGEIF - Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France - [www.sigeif.fr](http://www.sigeif.fr)

Le Sigeif couvre un territoire de 185 communes dans les 7 départements d'Île-de-France hors Paris. Il a lancé dès 2019 son dispositif clés en main pour développer la mobilité électrique : un dispositif sous maîtrise publique, pris en charge financièrement à 100 % par le Syndicat. Cette orientation sur la mobilité électrique est venue compléter un développement porté depuis de nombreuses années sur la mobilité durable, avec en particulier la mobilité au GNV / bio-GNV et les stations publiques d'avitaillement correspondantes. Le Sigeif a ainsi été le premier syndicat d'énergie francilien en juillet dernier à obtenir un soutien financier important de la Région permettant d'accélérer le déploiement de l'offre de recharge sur le territoire du Sigeif avec un coût pour l'utilisateur maîtrisé. D'autres dossiers de demande d'aides ont été déposés pour environ 400 points de charge supplémentaires concernant plus de 20 nouvelles communes. Au total, près de 50 communes du territoire francilien ont déjà transféré leur compétence et plus d'un million d'habitants sont desservis ! Les premières nouvelles bornes sont d'ores et déjà disponibles. Pour plus d'information : [www.sigeif.fr](http://www.sigeif.fr) et sur Twitter : @sigeif75



### SIPPAREC - [www.sipparec.fr](http://www.sipparec.fr)

Le SIPPAREC couvre 115 adhérents dans les 7 départements d'Île-de-France hors Paris. Il s'est engagé, dès septembre 2019, à installer jusqu'à 3 000 points de charge sur son territoire. Les premières bornes ont été mises en service en février 2020. A ce jour cette offre se concrétise avec plus de 60 bornes déployées qui répondent aux critères du label régional. Le rythme de déploiement s'accélérera puisque plusieurs centaines d'autres bornes seront installées dans les mois à venir sur l'ensemble des villes ayant délégué leur compétence. La prise en charge totale des opérations d'investissement, grâce aux subventions proposées par la Région Île-de-France et la rapidité de mise en œuvre par l'équipe Mobilité Propre du SIPPAREC permet aux villes de se doter de ces infrastructures dans les plus brefs délais. Ces infrastructures sont ensuite exploitées par le SIPPAREC, à ses frais, pour garantir aux usagers un service fiable et de qualité.

(suite en page 3)



## **SIARCE** - Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et du Cycle de l'Eau - [www.siarce.fr](http://www.siarce.fr)

Le SIARCE couvre, en Île-de-France, 68 collectivités principalement en Essonne, mais aussi en Seine-et-Marne. Compte tenu des perspectives à 5 ans des ventes de véhicules électriques ou hybrides et des caractéristiques du territoire essonnien, entend jouer pleinement son rôle en programmant sur les deux prochaines années le déploiement de plus d'une centaine d'IRVE conformes au label régional sur son territoire d'intervention. Afin de s'ajuster au mieux aux attentes de consommation (tant en termes d'usagers potentiels que de puissance, ou de localisations les plus pertinentes) d'en chiffrer les investissements nécessaires avant d'en piloter leur déploiement, le SIARCE a décidé de réaliser préalablement un Schéma directeur pour caractériser au mieux la volumétrie du parc de bornes de recharge à installer. Les conclusions du Schéma Directeur seront connues avant la fin de cette année et déclinées en programme pluriannuel d'investissement pour 2021-2023. Elles incluront également une analyse comparée des perspectives d'évolution des autres modes de déplacement « propres » (véhicules à hydrogène notamment).



## **SDESM** - Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne [www.sdesm.fr](http://www.sdesm.fr)

Le SDESM couvre 443 communes en Seine-et-Marne. C'est le premier syndicat à obtenir le label qualité régional pour 134 bornes soit 268 points de charge. Avec le soutien de la Région, le syndicat mettra en open data dès la fin de l'année 2020 les données dynamiques de fonctionnement de son réseau, puis lancera dès début 2021 un schéma directeur des IRVE afin de planifier entre 2022 et 2026, les investissements en matière de mise à niveau des bornes existantes (réservation à distance, pilotage dynamique de puissance...), le renforcement du maillage existant par le déploiement de nouveaux équipements (charges normales et rapides) ainsi qu'un objectif renforcé pour l'amélioration de la qualité de service et viser 100% de bornes labellisées par la Région en 2021.

### Contact presse

**REGION  
ÎLE-DE-FRANCE**  
servicepresse@  
iledefrance.fr

**SIGEIF**  
Christine Marco  
CMG Partenaires Conseil  
+33 (0)6 88 86 83 49  
christine.marco@cmgpc.fr

**SIPPEREC**  
Lucie Garret  
+33 (0)7 70 02 28 17  
lgarret@sipperec.fr

**SIARCE**  
Soraya Khediri  
+33 (0)6 70 53 61 69  
s-khediri@siarce.fr

**SDESM**  
Alexandra Cousinard  
+33 (0)1 82 79 00 32  
+33 (0)7 89 89 69 98  
alexandra.cousinard@  
sdesm.fr

Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France  
64 bis, rue de Monceau. 75008 Paris. Téléphone : +33 (0)1 44 13 92 44 - Télécopie : +33 (0)1 44 13 92 49

HAUTS-DE-SEINE • SEINE-SAINT-DENIS • VAL-DE-MARNE  
• ESSONNE • YVELINES • VAL-D'OISE • SEINE-ET-MARNE

[www.sigeif.fr](http://www.sigeif.fr)